

EXTINCTION DE VOIX

- Aromathérapie :

VOIE ORALE : 2 gouttes d'huile essentielle de Cyprès + 1 cuillère de miel. 3 fois par jour pendant 3 jours.

(sources : www.comptoiraroma.fr)

Pour toute information complémentaire venez nous voir !
D'une façon générale les huiles essentielles sont contre indiquées chez : la femme enceinte, la femme allaitant, les épileptiques, les enfants de moins de 12 ans.